



Université Sidi Mohamed Ben Abdellah
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines -DM-Fès
Département de Langue et de Littérature Françaises
Filière : Etudes françaises
Semestre : 4

Cours de Morphosyntaxe 2

La phrase complexe : La subordonnée relative

Prof. Rahma BARBARA

**Année universitaire
2019-2020**

Contenu du cours

Introduction générale

- Essai de définition des notions clés du cours : phrase simple et phrase complexe, proposition, proposition dépendante et proposition subordonnée.
- Typologie de phrase complexe : juxtaposée, coordonnée, subordonnée

I- La subordonnée relative : essai de définition

II- La nature et la fonction de la proposition relative

2-1- Place et forme de la relative

- 2-1-1 Relative adjective
- 2-1-2 Relative substantive
- 2-1-3 Relatives périphrastiques

2-2- Typologie de la relative

- 2-2-1 Relative déterminative
- 2-2-2 Relative explicative

III- Emploi, forme et fonction du pronom relatif

- 3-1- Le pronom relatif simple
- 3-2- Le pronom relatif composé

IV- Le mode du verbe dans la relative

Exercices d'application

Bibliographie

Les objectifs du cours

- ✓ Délimiter la frontière entre la proposition principale et la subordonnée relative.
- ✓ Définir le subordonnant qui l'introduit en présentant ses différentes fonctions.
- ✓ Préciser la nature grammaticale de l'antécédent du pronom relatif.
- ✓ Définir le type et les différentes fonctions de la relative.
- ✓ Établir la distinction entre la relative déterminative et la relative explicative.

- ✓ Justifier l'emploi du mode dans la relative.

Introduction générale

-Essai de définition des notions clés du cours

Phrase simple et phrase complexe, proposition, proposition dépendante et proposition subordonnée.

Phrase : une phrase est faite d'une ou plusieurs propositions. Chaque proposition contient en général un verbe, un sujet, des compléments. Il y a autant de propositions dans une phrase que de verbe à un mode personnel (indicatif, conditionnel, subjonctif et impératif).

Ex : une vapeur légère montait de la prairie, dès que se levait le soleil.

Phrase simple : une phrase est dite simple si elle contient une seule proposition. Ex : je n'aime pas la lecture de ce genre de livre.

Dans une phrase, une proposition est dite indépendante :

- Lorsqu'elle exprime une idée complète qui se suffit à elle-même.
- Elle ne dépend grammaticalement d'aucune autre proposition (même si son sens ne s'explique qu'en fonction d'autres propositions).

Ex : cette nouvelle lui a rendu courage.

Phrase complexe : La phrase complexe est celle qui est composée de deux ou plusieurs propositions simples dépendantes ou indépendantes l'une de l'autre :

Paul réfléchissait à ses problèmes, Marie écoutait de la musique et les enfants lisaient leur histoire favorite. (Nous avons trois propositions indépendantes.) Ex : il ne se baignera pas parce que l'eau est trop froide. *Nous le soutenons parce que nous l'aimons.* (La première est indépendante et la 2^{ème} est dépendante de la première.

Remarque : une proposition indépendante est une proposition qui ne dépend d'aucune proposition et dont aucune proposition ne dépend.

La proposition indépendante peut être étendue, ex : *les sanglots /longs /des violons /de l'automne blessent mon cœur.*

Elle peut être brève, ex : entrez, ne bougez pas, etc.

Elle peut être elliptique comme dans les expressions idiomatique, les proverbes, les exclamations, etc. Ex : ce monstre d'enfant !, à bon chat, bon rat, à père pauvre, fils prodigue, pas un souffle de feu, etc.

- **Typologie de phrase complexe**

La phrase complexe se distingue selon le mode de composition. C'est-à-dire selon la façon dont une ou plusieurs phrases constituantes P1, P2, etc. généralement appelées propositions s'insèrent dans la structure globale d'une phrase constituée dite matrice ou en association avec une autre structure de phrase.

La phrase complexe peut se présenter sous trois types différents :

La coordonnée : deux propositions reliées par une conjonction de coordination (mais ou est donc or ni car) ou par un adverbe de liaison (ensuite, puis, aussi, etc.) sont deux propositions coordonnées. Ex : *l'homme pris la parole et le silence se fit. Les chiens aboient mais la caravane passe. Je suis heureuse car le temps est beau* (deux propositions indépendantes coordonnées.)

La juxtaposée : la phrase complexe est dite juxtaposée lorsqu'elle est formée de deux ou plusieurs propositions qui sont généralement séparées à l'oral par une pause et à l'écrit par un signe de ponctuation, mais dont le rapport n'est pas explicitement marqué par un mot de liaison. Ex : les chiens aboient, la caravane passe. L'homme pris la parole, le silence se fit. Je suis heureuse, le temps est beau.

La subordonnée : la subordination est une relation asymétrique de dépendance entre une proposition dite **subordonnée** (ou **enchâssée**) et une proposition dite **principale** ou **matrice**. La subordonnée est incluse dans la dernière.

Une proposition subordonnée dépend d'une principale ou d'une autre subordonnée. Ex : la marmotte hiberne **quand revient le froid**. La proposition **quand revient le froid** dépend de la principale et sans laquelle elle ne peut former une phrase cohérente. Elle est lui-même subordonnée.

Ex : j'espère **que tu m'écriras dès que tu seras arrivé** (principale + subordonnée1 +subordonnée2.)

La proposition subordonnée est un groupe fonctionnel ayant pour noyau un verbe accompagné de son sujet. Ce groupe fonctionnel joue dans la phrase complexe le même rôle que le SN dans la phrase simple. Ex : j'attends qu'il vienne (sub COD); j'attends sa venue (SN COD). La proposition subordonnée peut avoir presque toutes les fonctions du SN : sujet, attribut, complément d'objet direct et indirect, complément circonstanciel, complément de nom, apposition

La proposition subordonnée est généralement introduite par une un subordonnant qui lui sert de lien avec la proposition dont elle dépend. Il existe 3types de subordonnants :

Les pronoms relatifs : qui, que, quoi, dont, où, lequel, laquelle, etc.

Les conjonctions ou locutions conjonctives de subordination : que, quand, comme, parce que, pour que, afin que, si bien que, etc.

Les mots interrogatifs : quel, qui, où, comment, etc.

La proposition subordonnée suit souvent la principale mais elle peut aussi la précéder. Ex : les rues se vident quand la nuit tombe // Quand la nuit tombe, les rues se vident.

Une subordonnée peut également coupe la principale. Ex : l'oiseau que vous entendez est une fauvette.

La proposition principale : une proposition indépendante devient principale dès qu'on lui adjoint une ou plusieurs subordonnées, ex : je finirai la lecture de ce roman ce soir / si j'aurai le temps.

Sa syntaxe est la même que celle de l'indépendante : sa forme peut être, assertive, affirmative, négative, interrogative, exclamative, interro-négative, son

verbe est un mode personnel et comme l'indépendante elle peut être brève, longue, elliptique, etc.

Exercices d'application (voir fascicule Exercices)

I- La subordonnée relative : essai de définition

La relative est une proposition subordonnée introduite par un pronom relatif qui la relie à sa principale. Elle joue auprès d'un groupe le même rôle qu'un groupe prépositionnel ou qu'un adjectif.

- Ex. a. Les détails sans utilité ont été supprimés.
b. Les détails qui sont sans utilité ont été supprimés.
c. Les détails inutiles ont été supprimés.

II- La nature et la fonction de la proposition relative

2-1- Place et forme de la relative

2-1-1 Relative adjective

Les relatives adjectives à antécédent nominal pouvant apparaître à la place d'un adjectif. Le pronom relatif a un antécédent dans la principale, et la relative joue le rôle d'un adjectif lié à cet antécédent. La relative complète son antécédent à la manière d'un adjectif épithète.

Ex. J'ai résolu les problèmes qui sont difficiles.

- La relative complète son antécédent à la manière d'un adjectif apposé.

Ex. Les voyageurs, qui protestent, occupent le quai.

La relative a une fonction attributive : (la relative prédicative) : le verbe de la principale est un verbe attributif, elles sont toujours introduites par qui, représentant le sujet dont il est prédiqué quelque chose.

- Elles dépendent des verbes de perception : voir regarder, entendre, écouter, sentir : l'antécédent est COD du verbe principal est la relative est attribut de ce COD.

Ex. Je vois Pierre qui court dans le jardin.

- des verbes attributifs : être, rester, se trouver suivi d'un CC de lieu.

Ex. Pierre est là qui attend. (Pierre est l'antécédent.)

- Les verbes avoir et trouver introduisent un attribut de l'objet.

Ex. La fille a le nez retroussé et les yeux qui pétillent de malice. Attr de l'objet du SN « yeux ».

- Dans des tours présentatifs : voilà, voici et il y a.

Ex. Voilà Pierre qui rentre/ Voici le train qui arrive/ Il y a un bébé qui pleure. La relative est attribut du régime du présentatif.

- Elles sont toujours à l'affirmative.

Ex. J'ai entendu un oiseau qui chantait-

* Je n'ai pas entendu un oiseau qui chantait/

Il a un genou qui lui fait mal.

* il n'a pas un genou qui lui fait mal.

Je vois pierre qui court comme un fou.

2-1-2 Relatives substantives indéfinies

Elles sont remplaçables par un nom ou pronom:

Les relatives sans antécédents : sont des équivalentes syntaxique d'un SN ; du fait que dans l'absence de l'antécédent, c'est la relative qui définit le référent.

« Qui » et sa variante « quiconque », pour un humain d'identité indéterminée= tout homme qui.

Ex. a. Qui aime bien châtie bien/ il châtie bien.

b. Donne-le à qui tu veux/ donne-le à jean/

c. Quiconque parlera, sera puni.

Quoi précédé obligatoirement d'une préposition pour les non animés.

Ex. a. Je n'ai pas de quoi payer/ heureusement.

b. Il avait à quoi se raccrocher.

« Où » locatif sans antécédent.

Ex. Je n'ai pas où passer la nuit.

2-1-3 Relatives périphrastiques :

Elles constituent l'expansion d'un pronom démonstratif (ce, celui/celle/ceux/celles, là) suivi d'un pronom relatif ou d'un adverbe comme là ou partout. Le démonstratif sert de support à la relative et fonctionne comme un déterminant qui substantive la subordonnée, le relatif n'a pas de référent, il marque seulement une fonction : sujet, objet, attribue.

Ex. Je n'ai pas oublié ce dont vous m'avez parlé/ -Là où il passe, l'herbe ne passe pas/- j'irai partout où tu iras.

La relative périphrastique a un statut intermédiaire entre celui des relatives adjectives (épithète) et les substantives proprement dites elles sont équivalentes à un GN. Elles sont quasi nominales.

Le démonstratif n'est pas un véritable antécédent, il a un caractère général. Mais il peut avoir un caractère spécifique.

Ex. Voici celui dont je vous ai parlé.

La fonction de la relative substantive est celle du GN, puisqu'elle n'a pas d'antécédent : elle peut occuper toutes les fonctions du nom par rapport aux éléments de la phrase.

Sujet : ex . Qui m'aime me suive/ ce qui devait arriver est arrivé.

Objet : ex. Il aime qui lui résiste/empotez ce que vous voudrez/ il va où il veut.

Attribut : ex. Se sera qui vous voulez/Il est ce qu'il est.

CPrép : ex. pensez à qui vous voulez/

CC : ex. promenez-vous où vous voulez/ il dort où il peut.

CN : ex.le récit de ce qu'elle a vécu ferait un roman.

Exercices d'application (voir fascicule exercice)

La proposition relative se place, en général, après l'élément qui est l'antécédent du pronom relatif.

Ex. *J'ai vu les gens qui se promenaient sur le quai du port.*

La relative « *qui se promenaient* » sur le quai du port suit directement l'antécédent du pronom relatif *les gens* qui se trouve dans la principale. Il s'agit de l'ordre normal attesté dans la subordonnée relative. Il y a cependant des exceptions à cet ordre.

En effet, la proposition relative peut être séparée de son antécédent à condition qu'il n'y ait pas de confusion au niveau de l'interprétation :

Ex . a. *Plusieurs personnes sont là qui regardent le match.*

b. *Un loup survint à jeun qui cherchait aventure. (La Fontaine)*

Dans les deux exemples, les antécédents « *plusieurs personnes* » en (a) et *un loup* en(b) se trouvent séparés des propositions relatives *qui regardent le match* et *qui cherchait aventure* par les syntagmes prédicatifs *sont là* et *survint à jeun*.

L'ordre normal serait :

Ex. a. *Plusieurs personnes qui regardent le match sont là.*

b. *Un loup qui cherchait aventure survint à jeun. (La Fontaine)*

La relative peut se placer avant son antécédent et elle peut couper en deux la principale.

Ex. *Elle me montra, qui jouait dans son jardin, l'un de ses enfants les plus sages.*

L'ordre canonique serait :

Ex. Elle me montra l'un de ses enfants les plus sages *qui jouait dans son jardin.*

Il existe également des cas où le pronom relatif ne peut pas suivre directement son antécédent, notamment quand celui-ci est :

•Un pronom personnel. Ex. *Je l'entends **qui** parle au téléphone avec son directeur.*

•Un pronom interrogatif. Ex. ***Qu'**a-t-il dit **qui** a mis en colère ses auditeurs ?*

•Le pronom tout. Ex. ***Tout** est bien **qui** finit bien.*

Exercice d'application (voir fascicule exercice)

2-2-Typologie de la relative : déterminative/explicative

On peut distinguer deux types de relatives :

2-2-1 Relative déterminative

C'est le type de relative que si on supprime la phrase devient incompréhensible. Elle fonctionne conjointement avec l'article défini ou le démonstratif le rôle de déterminant.

Ex. je n'aime pas les gens qui se plaignent toujours.

Cette relative est étroitement liée à sa principale, elle complète ou restreint le sens exprimé par celle-ci. En somme la relative déterminative ou restrictive restreint l'extension de terme qu'elle accompagne. Il n' ya ni pause à l'oral, ni virgule à l'écrit entre l'antécédent et la proposition relative.

2-2-2 Relative explicative

La relative explicative ou appositive est une proposition relative qui ajoute une information secondaire au niveau du sens. Son effacement n'affecte ni le sens, ni la formation de la phrase.

Ex. Le Mont Blanc, qui s'élève à plus de 4800 m, est le plus haut sommet d'Europe.

Ce type de relative est précédé et suivi d'une pause à l'oral et se met entre deux virgules à l'écrit. Cette relative apporte des précisions accessoires à l'idée exprimée par la principale.

Remarque : La distinction entre une relative déterminative et une relative explicative correspond à la distinction entre l'adjectif apposé et l'adjectif épithète.

III- Emploi, forme et fonction du pronom relatif

Le pronom relatif introduit une subordonnée relative. Il représente son antécédent qui figure généralement devant la relative et qui peut être :

Un nom, un pronom : ex. On coupait les fougères qui forment la toison des coteaux/ - Je les vois qui se dorment/ il en existe qui font cela.

Un pronom possessif : ex. je vois que les nôtres, qui sont belles, sont rares

Un démonstratif : ex. nous préviendrons celui qui est absent

Un pronom indéfini, une expression numérale : ex. Vous êtes deux, trois qui disputez ce poste/ Tel qui rit vendredi dimanche pleurera.

Un adverbe : ex. Partout où vous allez, vous serez bien reçu.

c- IL a une fonction syntaxique dans la proposition relative qu'il introduit ; et sa forme varie selon cette fonction.

Qui : sujet : ex. On coupait les fougères/ qui forment la toison des coteaux.

Qui : C.O.I : ex. Connaissez-vous la personne de qui je parlais?

Que : O. D : ex. Les fougères que l'automne avait dorées.

NB : Si l'antécédent est toujours un nom ou un pronom, il peut être un adjectif ou un adverbe : Que attribut du sujet : il a un antécédent caractérisant c'est-à-dire un adjectif qualificatif ou un nom exprimant une caractérisation.

Ex. a- La rusée qu'elle est a deviné : Rusée, elle a deviné/

b- Le vieillard que je suis devenu à peine à se représenter la situation : moi, vieillard, j'ai peine à me représenter la situation.

c- L'idiote que tu es n'a pas vu qu'elle t'aimait : que est attribut du sujet tu, il a pour antécédent l'adjectif idiot : qui a la fonction d'un nom, puisqu'il est substantivé.

Exercices d'application (voir fascicule d'exercice)

3-1- Le pronom relatif simple

Le pronom relatif simple a toutes les fonctions d'un nom dans la proposition relative qu'il introduit.

Qui est :

- *sujet*

Ex. Il s'avavançait sur la couche de glace qui s'était formée sur l'étang

Quand qui est antéposé d'une préposition comme pour ainsi donner, de qui, pour qui, sur qui, tout le groupe fonctionne comme complément indirect (objet, attribution, circonstanciel.)

Compl. de nom : c'est un homme à la parole de qui on peut se fier (qui compl.de nom)

COI. ex. connaissez vous la personne de qui je parlais. : qui COI de "parlais"- l'ami à qui j'ai parlé....

Complément circonstanciel : ex. cet ami pour qui j'ai reporté mon voyage m'a fait faux bond : qui complément d'intérêt de "ai reporté".

NB : qui admet seulement comme antécédent un nom de personne ou de chose personnifiée : Ex : il y a des choses sur qui le poète n'a aucun droit/// sur lesquelles.

-Que a la fonction de :

COD : ex. elle saisit la main que je lui tendais : que COD de "tendre".

Le train que j'entends siffler est encore loin. Que COD du verbe dont l'infinitif dépend : ex. j'entends le train siffler.

Attribut du sujet : la rusée qu'elle est a deviné est magique: que est attribut de elle.

Ah ! Traître que tu es. Molière ; (ici, que est attribut du sujet "tu")

Vous être aujourd'hui ce qu'autrefois je fus. (Corneille) : attribut du sujet je
Insensé que je suis.

C. circonstanciel de temps : ex. Quand le relatif a pour antécédent une indication de durée, de temps

Du temps que les bêtes parlaient. Que est complément circonstanciel de parlaient

Du temps que nous étions étudiants : complément circonstanciel de « étions »

Maintenant que le temps s'est mis au beau, nous allons pouvoir sortir.

Sujet réel : ex. Les orages qu'il y a eu la semaine dernière ont fait tort aux moissons.

Dont est équivalent à un complément introduit par de : de qui, de quoi, duquel, desquels.

Il est le plus souvent complément de nom (sujet ou objet), mais il peut être complément du verbe, attribut, adjectif ou nom), d'une locution impliquant une idée de quantité.

La maison dont vous apercevez la façade, dont je vous avais parlé, dont nous sommes fiers appartient au voisin. Ces vitres dont quelques-unes sont brisées ne peuvent pas être réparées.

C de nom (objet d et sujet) : ex. Elle raconta la scène dont elle avait été le témoin- l'homme dont les biens ont été vendus.

C de l'adjectif : ex. Je vous donne un travail dont vous me semblez capable- il n'est rien dont je sois plus certain.

C.C d'agent : ex. Elle s'adressa aux amis dont elle était entourée

C de cause : c'est une maladie dont on ne meurt plus aujourd'hui.

C.C de lieu : (origine) : la famille dont je descends est originaire de Maine

C.C de moyen : il se saisit d'une pierre dont il le frappa

C.O.I c'est une aventure dont elle se souvient fort bien.

Dont complément de pronom numéral, cardinal ou indéfini :

Complément de pronom sujet : vous m'avez prêté des romans dont trois m'ont intéressé.

Complément d'un pronom COD : des adorateurs, dont on a droit de nommer quelques-uns.

Ex. J'ai reçu deux lettres dont voici l'une.

Complément d'un pronom sujet réel : les gens dont il n'y a pas un sur cent mille à qui je voulais ressembler.

Où a la valeur d'un pronom relatif lorsqu'il a un antécédent ; il peut être remplacé par dans lequel, chez lequel, pendant lequel, et il est complément circonstanciel de lieu de temps ou de situation.

Ex. Les métairies où nous allons... (Dans lesquelles) Les routes où roulaient les chariots... (Sur lesquelles). La saison tardive où l'on coupe les fougères... (Pendant laquelle (C.C de temps))

Où peut s'employer sans antécédent : les fleuves m'ont laissé descendre où je voulais. (Rimbaud)

Ce pronom relatif peut avoir un antécédent adverbial : partout où vous allez...

Quoi est précédé d'une préposition, et a pour antécédent un mot indéterminé comme ce, rien, chose, cela. Il peut avoir la fonction de :

Complément d'objet indirect : voilà ce à quoi je réfléchissais// je pense.

Compl de l'adjectif : il n'est rien à quoi je ne sois pas prête// je suis fier.

NB : il s'emploie sans antécédent : grâce à quoi, sans quoi, moyennant quoi, c'est à quoi- ce n'est pas le bonheur après quoi je soupire (Molière).

Quoi peut avoir une phrase ou une partie de phrase comme antécédent : prêtez-moi un peu d'argent, sans quoi je ne pourrai payer le taxi.

De quoi s'emploie sans antécédent : il n'y a pas de quoi fouetter un chat.- il lui fallait au moins accepter de quoi se vêtir décentement.

3-2- Le pronom relatif composé

Lequel, laquelle, lesquelles, lesquels sont des pronoms relatifs composés. Ils remplacent généralement et peuvent être utilisés après certaines prépositions comme : sur, de, à, pour, par avec, en, dans, etc.

Ex. Le sujet sur lequel elle travaille est passionnant.

Quand le pronom composé remplace une ou plusieurs personnes, on utilise généralement "qui". Ex. c'est quelqu'un en qui j'ai confiance.

On dit également les personnes parmi lesquels et on ne dit pas parmi qui.

On note que les pronoms relatifs utilisés pour les personnes sont également utilisés pour les choses.

Ex. Les gens avec qui (avec lesquelles) j'habite sont sympathiques.

Auquel, auxquels, à laquelle, auxquelles sont des pronoms relatifs composés contractés avec la préposition à

Ex. Le film auquel je pense est de Claude Berri.

La littérature à laquelle il s'intéresse est celle de du XIX siècle.

Leur emploi est pour éviter toute équivoque, chaque fois que l'antécédent est un nom de chose et qu'on ne peut employer à qui et de qui.

Je connaissais le fils de la voisine, lequel avait les mêmes goûts.

J'ai vu la maison de ton oncle qui// lequel est en piteux état.

Duquel, desquels, de laquelle, desquelles sont des relatifs contractés avec des locutions contenant la préposition de, près de, à cause de à la fin de, etc.

Ex. Tu te souviens de ce dîner à la fin duquel on est allé danser ?

IV- Le mode du verbe dans la relative

Le verbe de la proposition relative peut être utilisé dans les modes suivants :

- **L'indicatif** : c'est le mode le plus utilisé. Il permet de situer chronologiquement l'action ou l'état qui sont exprimés.

Ex : le livre que je lis est passionnant

Le livre dont je t'avais parlé a obtenu le prix Goncourt.

-Le conditionnel : si la subordonnée relative contient un sens hypothétique. Elle peut être au conditionnel. Comparons :

Ex : je connais une fille qui peut faire du baby-sitting (l'information est certaine sans condition)

Je connais une fille qui pourrait faire du baby-sitting. (Événement éventuel)

Celui qui la verrait parler toute seule, comme ça, la prendrait pour une folle.

- Le subjonctif : ce mode introduit dans la relative une part d'incertitude ou de subjectivité. On privilégie le subjonctif lorsque cette subjectivité est soulignée dans la proposition principale. Elle peut être de différentes manières :

- Par des antécédents indéfinis (un, une, des, ...)

Ex : j'aimerais acheter une maison qui soit entourée d'un grand parc (il y a un doute sur l'existence même de cette maison.)

- Par une tournure interrogative, négative, restrictive ou hypothétique :

Ex : il n'y a personne ici qui puisse me renseigner ?

Il n'y a que vous qui puissiez m'aider.

Y a-t-il un étudiant qui sache répondre à cette question ?

- L'antécédent est restreint par un superlatif ou les adjectifs substantivés le seul, le premier, le dernier :

Ex : ce livre est le dernier exemplaire que nous ayons en librairie.

Cette femme est la seule qui veuille bien l'écouter.

Prague est la plus belle ville que je connaisse.

NB Comparons les exemples suivants :

1- Je cherche un roman qui est paru le mois dernier et dont l'auteur est hongrois.

2- Je cherche un roman qui me fasse rêver un peu.

Dans la première phrase on sait que le roman existe ; par contre, dans la seconde, on ne sait pas si un tel roman existe.

- **L'infinif** : on peut rencontrer l'infinif dans les relatives introduites par quoi, où, ou bien par lequel précédé d'une préposition. A souligner que le sujet de la principale et celui de la subordonnée relative doivent être les mêmes. Dans ce cas, l'infinif remplace les verbes *pouvoir*, *falloir* ou *devoir*.

Ex : nous avons cherché un camping où **passer la nuit** (= où nous pouvions passer la nuit)

J'ai trouvé la personne avec laquelle partir en voyage.

Il y a plusieurs guichets mais je ne sais pas auquel m'adresser (auquel je dois m'adresser, auquel il faut s'adresser.)

Exercices :

La ville a un régiment de pompiers dont tout le monde est fier.

J'ai rencontré un enfant dont le père travaille dans le four

Mes amis dont je connais la fidélité, ne m'abandonneront pas

La cheminée dégage une douce chaleur dont l'effet est agréable.

Je contemple le feu qui crépite.

Arrose cet arbre que la chaleur dessèche.

Le personnage inquiétant que tu es devenu.

La ville a des lampadaires dont tout le monde parle.

Il a eu des livres dont la plupart sont insignifiants.

Il parle d'une chose dont il ignore tout.

L'ingénieur de qui vous parlez s'occupe de l'énergie solaire.

Il imagine un mensonge aux conséquences desquels il s'attend. La fenêtre sur le rebord de laquelle vous vous appuyez est bien grande.

Paul s'approche de Marie à qui il s'intéresse.

J'ai quelques amis à qui je demeure fidèle

Ce sont des choses à quoi vous ne faites pas attention.

Il est parti sans me dire au revoir, à quoi je fus très sensible.

Ce sont des choses auxquelles vous ne faites pas attention.

La caserne des pompiers près de laquelle nous habitons est très animée.

Paul regarde la fenêtre d'où les flammes sortent : CC de lieu

Paul regarde l'endroit d'où provient la suite. CC de provenance

C'est la fonction du nom effacé qui décide de celle du pronom relatif :

Références bibliographiques.

- Bidois (le) Georges et Robert, *Syntaxe du français moderne, ses fondements historiques et psychologiques*, Édition Picard, Paris, 1967.
- Deloffre Frédéric, *La phrase française*, Société d'Édition d'Enseignement supérieur, Paris, 1975.
- Dubois Jean & al. *Grand dictionnaire : Linguistique et sciences du langage*. Larousse, Paris 2007.
- Dubois Jean & al. *Grammaire*, Larousse, Paris, 1995.
- Dubois Jean & Jouannon, Guy, *Grammaire et exercices du français*, Larousse, Paris, 1956.
- Eluierd Roland, *Grammaire descriptive de la langue française*, Armand Colin, Paris, 2005.
- Gardes Tamine Joëlle, *La grammaire, Syntaxe*, Tome 2, Armand Colin, 2012.
- Grevisse Maurice, *Le bon usage*, Duculot, Paris, 1993.
- Grevisse Maurice. *Corrigé des exercices de grammaire française*, de Boeck, Bruxelles, 2005.
- Hamon A, *Guide de grammaire, toutes les règles indispensables pour éviter les pièges*, Marabout, France, 1989.
- Maingueneau Dominique, *Précis de grammaire pour les concours*, Édition Dunod, Paris, 1994,
- Mercier-Leca Florence, *30 questions de grammaire française : exercices et corrigés*, Nathan, Paris, 2001 ;
- Rigel Martin, Pellat Jean-Claude & Rioul René, *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris, 2009.
- Souché A et Lamaison J, *La grammaire nouvelle et le français*, Nathan, Paris, 1955.